

Rapport du Président

Commission Permanente du
mercredi 9 novembre 2011

Service instructeur
Service Energie et Recyclage

N° CP-2011-11-6-9

Service consulté

**MAITRISE DES DECHETS
PROGRAMMES C262 ET C862
PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT**

Résumé : Sur la proposition des comités de gestion paritaire de la convention ADEME-Département, les aides pour les collectes sélectives, les études d'optimisation, le compostage et la communication, listées dans l'annexe du rapport, sont soumises à l'approbation de la Commission Permanente, conformément aux termes de la convention précitée. Le montant total des aides allouées par le Département se monte à 139 551,00 €.

Le Département et l'ADEME sont liés par des conventions de partenariat annuelles destinées à favoriser la modernisation de la gestion des déchets au travers d'interventions financières et techniques en faveur des communes et de leurs groupements. La convention de co-financement entre le Conseil Général et l'ADEME prévoit que les demandes de subventions soient examinées au sein d'un comité de gestion paritaire, avant d'être soumises à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Les projets listés en annexe ont été approuvés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne et font l'objet d'un ordre de service ou de facture : le montant total des aides allouées par le Département est de 139 551,00 €.

Parmi les opérations présentées, deux dossiers relèvent encore de la convention ADEME - Département au titre de l'année 2009 :

- La déchetterie de BIESHEIM, située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Brisach a été retenue lors du comité de gestion paritaire ADEME – Département du 20 novembre 2009. Depuis 2010, les aides pour ce type d'équipement relèvent des Contrats de Territoire de Vie (CTV). Il s'agit donc du dernier projet pris en compte au titre de l'ancien dispositif.
- De même, le poste de chargé de mission « Prévention des déchets » de la Communauté de Communes de KAYSERSBERG a fait l'objet d'une décision favorable dans le cadre de la convention ADEME – Département 2009. Dans la convention 2010, ce dispositif d'aide a été supprimé : il s'agit donc là aussi du dernier dossier de subvention relatif à un poste de chargé de mission « Prévention ».

Le montant de l'aide, qui porte sur les 3 ans de la mission (2011-2013), a été calculé comme suit : salaire annuel plafonné à 32.000 € par an, au taux de 30 %, soit 9.600 € par an et 28.800 € sur les 3 ans de la mission. Le versement de l'aide interviendra en trois fois : un premier acompte de 9.600 € en 2011, un second de 9.600 € en 2012 et un solde de 9.600 € en 2013. Cette aide n'a pas vocation à être renouvelée ou prolongée.

Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement à hauteur de 110 751,00 €, sur le Programme C262 Fonction 731 Nature 20414 Chapitre 204 et en section de fonctionnement à hauteur de 28 800,00 €, sur le Programme C862 Fonction 731 Nature 65734 Chapitre 65.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

Service de l'Energie et du Recyclage

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 09 NOVEMBRE 2011

Déchets (AE)
PROGRAMME 2011

FONCTIONNEMENT

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
TOM04007	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Recrutement d'un chargé de mission déchets	28 800,00
Total		28 800,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 9 NOVEMBRE 2011

Traitement des ordures ménagères
PROGRAMME 2011

INVESTISSEMENT

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
TOM03910	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE achat d'un portail	3 380,00	30%	1 014,00
TOM03932	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER acquisition de composteurs individuels	14 073,84	30%	3 518,00
TOM03899	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER acquisition de conteneurs à verre et tri sélectif	95 600,00	30%	28 680,00
TOM03937	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH acquisition de 70 composteurs individuels	2 159,50	30%	539,00
TOM03897	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH réaménagement de la déchetterie de Biesheim	220 000,00	35%	77 000,00
Total				110 751,00